

ENJEUX RÉGIONAUX TABLE DE CONCERTATION DES PERSONNES ÂÎNÉES DE LA CAPITALE-NATIONALE 2021-2022

1 Le contexte, la démarche et la date et lieu de la rencontre :

.1 Le contexte :

La Table organise des assemblées générales régionales tout au long de l'année pour ses membres et aussi pour les aînés de la région. Elle a donc tenu en 2021-2022, deux assemblées générales régionales cette année. La première par webinaire, le 2 novembre 2021 portant sur la place des aînés dans la société et la deuxième en présence le 30 mars 2022 portant sur le Plan d'accessibilité universelle 2021-2024 de la ville de Québec avec le maire Bruno Marchand, les conseillères municipales, Marie-Pierre Boucher responsable du dossier aînés et Véronique Dallaire responsable du dossier accessibilité universelle.

Comme la Coalition pour la dignité des aînés tenaient ses États Généraux sur les conditions de vie des aînés, le 3 mai 2022. Nous avons choisi de faire notre rencontre de concertation spéciale le 3 mai 2022 en nous connectant, grâce au lien internet, sur les États généraux.

1.2 La démarche :

Comme pour toutes nos assemblées générales régionales, nous avons invités les membres de la Table ainsi que les personnes inscrites dans la liste de nos réseaux¹. Dans l'invitation nous avons bien spécifié l'objet de la rencontre soit d'écouter les discussions sur les États généraux et à partir de ceux-ci de dégager les enjeux régionaux de la région. Des notes ont été prises tout au long de l'activité.

La rencontre a duré une journée au complet le 3 mai 2022.

1.3 Le lieu

Salle des Chevaliers de Colomb, 4205 rue des Roses, Québec, Québec (arrondissement de Charlesbourg)

2 Identifiez les personnes et organisation présente lors de cette rencontre :

70 personnes

Plusieurs administrateurs d'associations d'aînés membres de la Table de concertation : -

- Administrateurs de la Table
- Administrateurs de l'AQRP
- Administrateurs de l'Association des professionnels retraités APRQ

¹ Cette liste se retrouve sur le logiciel MailChimp et est mis à jour régulièrement.

- Administrateurs de l'Or CSN
- Administrateurs Association des retraités de l'enseignement AREQ
- Administrateurs retraités flyés
- Coordonnatrice de la Table des aînés de Portneuf
- Administratrice Compagnie des jeunes retraités
- Administrateurs AQRP nationaux
- Administrateurs prévention du Suicide
- Administrateurs AQDR Québec, Richelieu-Yamaska et Rivière du Loup
- Représentants du Centre Montmartre
- Administrateurs Université du troisième âge
- Chevaliers de Colomb, secteur Charlesbourg
- Représentant aîné de Trudel Alliance
- Citoyennes et citoyens
- ITMAVS, travailleurs de milieu

3 : Identifiez et décrivez les trois principaux enjeux retenus par les participants

LA SANTÉ qui comprend 3 volets :

3.1 : Les services de santé et services sociaux de première ligne

L'**accessibilité aux services** de première ligne et soins de santé et de services sociaux est essentielle pour les personnes âgées, or il y a pénurie de main d'œuvre alors que le nombre de personnes âgées est en croissance.

L'enjeu est d'informer, de sensibiliser et d'accompagner les aînés et leurs proches aidants qui veulent obtenir des services de première ligne : médecins de famille, informations sur leur santé physique et mentale, rendez-vous pour service de santé et soins d'urgence et/ou prise en charge psychosociales?

Il y a un besoin flagrant de recruter et former de la nouvelle main d'œuvre.

Il faut mettre en place des trajectoires de services pour pouvoir mieux suivre les dossiers des aînés.

3.2 : Le maintien et les services à domicile

Les soins et services à domicile sont essentiels pour permettre aux aînés de vieillir à domicile. **Il faut s'assurer de la disponibilité et de la continuité des services aux personnes aînées qui en ont besoin et cela dans un délai raisonnable.** La mise en œuvre de ces services est aussi importante que l'investissement. Il faut s'assurer que les services soient présents dans le milieu et que les aînés sachent comment les demander.

La pandémie est venue amplifier les besoins des aînés qui ont vécu des situations douloureuses, solitude générant une anxiété forte et un fort besoin d'accompagnement.

Les services fournis dans les résidences privées pour aînés doivent être satisfaisants et fournis en collaboration avec les services publics offerts par les CLSC.

3.3 : L'hébergement des aînés

L'hébergement des aînés fait peur aux aînés. Ils craignent de ne pas recevoir les services requis à temps et ne se sentent pas protégés contre les abus physiques et la maltraitance. Bien souvent, les aînés sont obligés de changer plusieurs fois de lieux d'hébergement avant de terminer dans un lieu plus permanent qui leur permet de vivre en sécurité leurs derniers moments de vie.

L'enjeu prioritaire est de traiter humainement les aînés en fin de vie.

LA PAUVRETÉ DES AÎNÉS

Dans la région de la Capitale-Nationale en 2022, le revenu viable selon l'étude de l'IRIS en 2022 se retrouve entre 27 440\$ et 28 967\$.

La pauvreté est grande chez les aînés :

- En 2018, le tiers des personnes aînées vivant seules sont majoritairement des femmes vivant sous le seuil de faible revenu
- En 2018, 1,9 millions de travailleurs québécois ne participaient à aucun régime collectif, soit la moitié de tous les travailleurs
- Les personnes ayant le plus de difficulté à attendre un taux de remplacement de revenu de 60% au moment de la retraite 65 ans sont les personnes seules et les familles ayant des revenus moyens, car c'est pour elles que les régimes publics sont moins généreux.

Vivre et vieillir dans la dignité repose d'abord sur des revenus décents qui atteignent et dépassent le seuil de faible revenu. Présentement ce qui ajoute à la difficulté est l'inflation de 6,9% qui rend la situation difficile pour beaucoup d'aînés. De plus en plus d'aînés sont forcés de retourner au travail parce qu'ils manquent d'argent. Beaucoup de restaurants et d'entreprises.

Ferment leur porte par manque de main d'œuvre. Malheureusement, les conditions de travail et les règles fiscales ne les aident pas.

Le gouvernement utilise le seuil du panier de consommation comme mesure de la pauvreté qui est dans la Capitale-Nationale de 18 012\$ à 23 513\$ beaucoup plus bas que le seuil de faible.

Les aînés ont de la difficulté à vivre décemment ce qui entraîne une défavorisation marquée des aînés par rapport aux autres catégories de personnes.

LA PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne passe par l'expression de son point de vue dans des lieux publics appropriés, par la participation électorale et par l'implication dans la vie communautaire. Être actif socialement et participer à la vie citoyenne engendre des bienfaits sur la santé physique, mentale et émotionnelle des personnes âgées en plus de contribuer à la vitalité des communautés.

Souvent les aînés sont isolés de telle sorte qu'ils deviennent à l'écart de la société. Ils ont de la difficulté à se trouver une VOIX pour prendre activement partie dans leurs collectivités. Un rapport de consultation publique Aînés, force d'avenir menée par la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale en 2016, constatait :

» qu'il y a peu d'espace pour la parole des personnes âgées. Certaines se comptant parmi les artisans de grands changements sociaux, ou encore témoins de l'émergence des grandes réussites sociales, culturelles et économiques des cinquante dernières années, elles portent en elles la mémoire de notre société et celle de nos familles. Ce savoir et cette expérience devraient être publiquement valorisés, dans une perspective de solidarité intergénérationnelle et non pas étouffé.²

AUTRES ENJEUX IMPORTANTS DANS LA CAPITALE-NATIONALE

Le logement abordable en quantité et en qualité suffisante.

Le transport collectif : accessibilité, coût, transport régional.

L'environnement sain : La qualité de l'air particulièrement dans un arrondissement de la ville de Québec.

² Rapport Aînés, force d'avenir, 2016 p 1V.

4 : Identifiez et décrivez les pistes de solutions retenues par les participants.

LA SANTÉ :

Pistes de solutions :

La santé durable est une notion de plus en plus véhiculée et la ville de Québec a le privilège de compter sur un partenaire comme l'université Laval et fait la promotion de cet écosystème intégrant toutes les dimensions de la santé et ce, tout au long de la vie.

Un plan de délégation de la main-d'œuvre devrait être développé pour favoriser une meilleure utilisation des ressources et une gestion participative.

L'entraide intergénérationnelle : les programmes mis en place pourraient favoriser l'apport des générations.

Les organismes communautaires qui occupent une place centrale dans la trajectoire de services surtout en santé devraient être mieux financés : montants plus élevés et subventions à la mission non par projets.

La santé mentale est préoccupante mais négligée.

La gestion centralisée des services de santé ne permet pas toujours une adaptation adéquate aux besoins d'un territoire donné.

Le réseau public doit fournir une information de qualité, une circulation de cette information et un meilleur suivi.

Les petites résidences privées pour aînés devraient être supportés davantage pour éviter la fermeture et le déracinement des aînés.

LA PAUVRETÉ DES AÎNÉS ;

Pistes de solutions :

Il faut prévoir un nouveau mode de financement régulier pour les aînés démunis financièrement qui n'atteignent pas le seuil de faible revenu.

Il faut aussi des moyens concrets pour faciliter l'accès à des emplois mieux rémunérés pour des travailleurs d'expérience qui souhaiteraient retourner sur le marché du travail et des nouveaux modes d'imposition pour ces travailleurs d'expérience.

Les caisses de retraite ne sont pas protégées dans le cas d'une faillite. Il faudrait un projet de loi obligeant les entreprises à respecter les ententes initiales avec leurs employés. Ex WHITE BIRCH, ville de Québec, faillite janvier 2012. Perte de plus de 40% de leur rente de retraite.

Le régime de retraite RRQ doit être bonifié en raison de l'augmentation du nombre de participants qui y auront recours.

Les municipalités ont un rôle important à jouer. Elles peuvent faciliter la mobilité urbaine et régionale par un réseau de transport structurant, le logement et la distribution alimentaire pour les plus démunis.

Il serait essentiel d'établir des points de services régionaux où l'on retrouverait toutes les informations nécessaires pour la vie courante d'un aîné. Ces centres d'information pourraient devenir un relayer d'information et aussi un lieu d'échanges pour les aînés qui auraient des demandes spéciales à faire. Tout est tellement technologique maintenant que plusieurs aînés n'arrivent plus à suivre et en cela perdent des droits ou des bénéfices.

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Pistes de solution

Il serait essentiel de mettre en valeur et de diffuser les rôles sociaux et la contribution que les personnes âgées sont amenées à jouer après la retraite

Il faudrait assurer à toutes les personnes âgées l'accès à l'information sur la société et ses changements par le biais des nouvelles technologies de l'information.

Le développement des lieux d'expression intergénérationnels incitant les personnes âgées à s'exprimer sur la place qu'elles veulent occuper et la contribution qu'elles souhaitent apporter à la société.

Il faudrait aussi faire en sorte que les personnes âgées isolées et vulnérables vivent des interactions sociales valorisantes sur une base régulière.

Des tribunes d'expression publiques favorisant l'expression des personnes âgées sur les politiques et les mesures qui les concernent.

Il faudrait aussi arrêter de considérer les aînés dans un bloc homogène

Il serait important d'avoir un ministère des aînés.

5 : Identifiez et décrivez les bons coups retenus par les participants

LA SANTÉ

Bons coups

Concertation étroite avec le CIUSSS Capitale-Nationale qui permet la présentation du continuum des services de santé des aînés de la Capitale-Nationale en novembre 2022

Collaboration avec la fondation AGES pour faire des sessions de sensibilisation sur les règles de vie pour maintenir et renforcer la santé des aînés.

Collaboration avec l'IUCPQ Dr Mathieu Simon qui a fait un webinaire sur la santé des aînés.

LA PAUVRETÉ DES AÎNÉS

Bons coups

Élaboration d'un Guide virtuel pour accompagner et aider les aînés à défendre leurs droits.

Concertation avec le jeune Barreau de permettre un meilleur accès à la justice.

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Bons coups

Émission de radio de l'AQDR Québec à CKRL-FM tous les mercredis de 11h30 à 12h00 Vies d'aînés où les aînés se racontent.

Concertation avec la ville de Québec pour constituer des tribunes d'information pour les aînés et éventuellement des conseils d'aînés dans les divers arrondissements de la ville de Québec

Le transport collectif constitue un moyen important pour améliorer la participation citoyenne. La Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale fait partie d'un comité de travail de la ville de Québec touchant la tarification sociale.

La ville de Québec a mis en place un comité des partenaires avec des représentants d'aînés et des personnes handicapées pour connaître les besoins de ces clientèles en lien avec le Plan d'accessibilité universelle de la ville de Québec 2021-2024.

6. CONCLUSION

Malheureusement nous n'avons pas obtenu d'information de la MRC de Portneuf nous permettant de particulariser ce territoire. Nous attendons les informations qui nous permettront de mettre en lumière ce secteur. Il en va de même pour Charlevoix.

Nous avons planifié une tournée régionale dans ces secteurs. Celle-ci a été remise en raison de la pandémie COVID-19. Nous allons reprendre cette tournée au début de 2023.

Rédigé par Judith Gagnon Présidente en collaboration avec Antoine McNicoll

Coordonnateur.

Québec, le 22 octobre 2022.